



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

27 novembre 2012

Règlement des conditions de séjour de la famille Cvetkovic Permis humanitaire octroyé

(IVS).- Suite à la forte mobilisation de la population et du Grand Conseil lors de la session de septembre 2012 concernant cette famille, le Département en charge de la population et des migrations a soumis ce dossier à l'Office fédéral des migrations. En date du 22 novembre 2012, cet Office a approuvé la demande du Canton et octroyé un permis humanitaire.

Le 26 octobre 2012, Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration soumettait le dossier de la famille Cvetkovic à Berne en vue de l'octroi d'un permis humanitaire. Cette demande relevait notamment la bonne intégration de cette famille, mais également la longueur de la procédure.

L'Office fédéral a approuvé la demande du canton en date du 22 novembre 2012.

Note aux rédactions :

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la conseillère d'Etat, Esther Waeber-Kalbermatten - 079 248 07 80

